

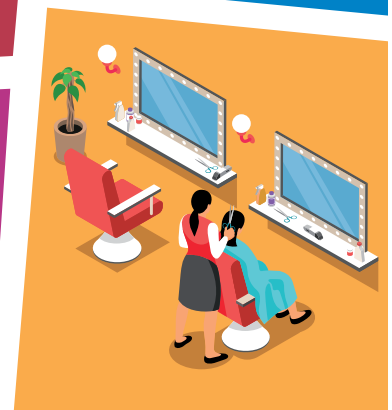
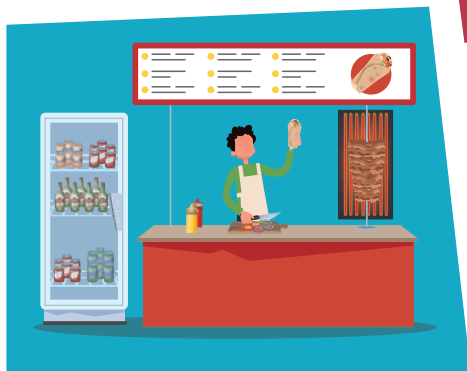
Harfleur

Zoom

Informations Municipales - numéro 107 - Octobre 2022

**COMMERÇANTS
HARFLEURAIS :
À VOTRE SERVICE**

HARFLEUR



Les dépenses de gaz et d'électricité pour la ville d'Harfleur, ça comprend quoi et ça représente quoi ?

Les dépenses de gaz et d'électricité de la Ville concernent :

- Le chauffage et la production d'eau chaude. La plupart des bâtiments municipaux (écoles, mairie et locaux administratifs, gymnases, bâtiments culturels) sont chauffés au gaz dans le cadre d'un seul contrat. Seuls quelques bâtiments, comme les salles municipales, sont chauffés par convecteurs électriques.
- L'éclairage des bâtiments et l'éclairage public des voiries.

La Ville a rejoint depuis 3 ans un contrat groupé pour l'électricité avec la Communauté urbaine et une dizaine de villes de l'agglomération. Ce contrat avait permis de baisser sensiblement le coût des factures électriques. Aujourd'hui, comme toutes les autres collectivités, Harfleur voit ses factures d'énergie s'envoler.

Pour 2022, les factures de gaz doublent et passent de 210 000 € en moyenne à une prévision s'élevant à 460 000 € pour 2022.

Pour l'électricité, le marché actuel bloque le prix jusqu'à fin décembre. Mais il est en cours de renouvellement et à compter du 1er janvier 2023, le prix du KW/h payé par la Ville pourrait être multiplié par 6 ou 8.

La facture annuelle risque donc de passer de 220 000 € à 1 320 000 € voir même 1 800 000 €.

Une démarche d'économie d'énergie à poursuivre

Depuis plusieurs années la ville travaille sur les économies d'énergie dans le cadre de ses objectifs environnementaux. Quelques exemples :

- Le contrat de chauffage gaz prévoit le remplacement des chaudières par des matériels plus performants ou encore le suivi strict des températures et qualité globale du réseau.
- La ville a installé dans pratiquement tous les bâtiments des systèmes de gestion technique de chauffage (chaque bâtiment sera chauffé en fonction de ses caractéristiques pour optimiser les consommations), de même tous les bâtiments sont en transition LED pour l'éclairage.
- Des travaux d'isolation (fenêtres, toitures, sols...) sont réalisés chaque année, ainsi toutes les écoles ont vu leurs fenêtres être changées dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement (voir « rétro » Zoom de septembre).
- La rénovation complète de la salle de sport René Cance il y a 3 ans est l'illustration de cet effort :
 - > Installation d'un système de détection de mouvements contrôlant l'extinction automatique de l'éclairage.
 - > Redimensionnement de la chaudière tenant compte de la nouvelle isolation de la toiture réalisée pour optimiser la consommation.

Des mesures complémentaires pour faire face à la montée du coût de l'énergie

Dans le contexte actuel de forte inflation des prix de l'énergie, il faut aussi agir vite pour limiter rapidement les consommations de gaz et d'électricité.

Le chauffage :

La prochaine saison de chauffe des bâtiments publics est à l'étude : date de démarrage du chauffage à adapter en fonction des températures extérieures, nature de l'occupation du bâtiment, isolation et exposition de celui-ci...

L'éclairage public :

La municipalité a décidé d'agir sur l'éclairage ornemental (Eglise, Mairie, Musée, Forge...) en le réduisant fortement dès les prochaines semaines. Une réflexion plus large est en cours, sur l'éclairage public des rues dans le cadre d'une concertation entre les différentes villes de l'agglomération.

L'occupation des locaux :

Une réflexion est lancée afin d'accélérer la réduction du nombre de m² occupés pour les différentes activités municipales.

Toutes ces actions feront l'objet d'une information et d'une concertation dans les mois à venir.

Restauration scolaire :

Alléger les budgets du plus grand nombre
Dans le contexte actuel de forte inflation des Lors du Conseil municipal du 1er octobre, la majorité municipale a proposé d'élargir le nombre de familles pouvant bénéficier d'un prix de repas à 1€. Depuis avril, date de mise en place de cette nouvelle grille tarifaire, 54 % des enfants harfleurais payent le repas 1 € ou 0,15 €. Auparavant, ils étaient seulement 18 % à bénéficier d'un tarif inférieur à 3,63 €. L'objectif affirmé par Madame le Maire est que 80% des enfants harfleurais soient dorénavant à ce tarif.

Pour rappel, ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une aide temporaire de l'Etat sur 3 ans et qui permet à la commune de recevoir une compensation de 3€ pour chaque repas servi à un tarif d'1 € ou inférieur.

Voir les modalités pratiques pour en bénéficier dans la rubrique dossier du Zoom du mois de septembre.



Comment ne pas s'indigner ?!

Nous sommes toutes et tous confrontés, depuis plusieurs mois désormais, à l'augmentation du prix de l'énergie et ses répercussions sur le quotidien des familles, l'activité des commerces, ou encore le fonctionnement de certains secteurs économiques. Comme vous, les collectivités locales ne sont pas épargnées. Loin de là.

Comment ne pas s'indigner lorsque l'on apprend que certains groupes doublent, triplent, quintuplent leurs bénéfices, alors que l'immense majorité d'entre nous va devoir se serrer la ceinture ? Beaucoup le font déjà et depuis bien longtemps au point qu'il ne reste souvent plus grand-chose à serrer. Personne ne devrait profiter de cette crise économique inédite. Le faisant, ils sortent des règles éthiques d'égalité de notre démocratie.

Lors de notre dernier Conseil Municipal, nous avons voté un vœu pour manifester notre opposition à cette gabegie et demander au gouvernement de mettre en œuvre des mesures réelles d'accompagnement des collectivités locales. De la même façon, **je suis intervenue et j'interviens sans relâche auprès des instances dans lesquelles je représente les Harfleurais** afin que la qualité du service public soit maintenue coûte que coûte et que nos revendications parviennent jusqu'en haut lieu. Au département, lors du Conseil départemental, en Conseil communautaire comme, récemment à l'Association des Petites Villes de France, mais aussi de nos députés et sénateurs j'ai défendu la nécessité de **tenir compte des besoins et de l'importance des communes comme premier échelon de protection des habitants**.

Je dois le dire, **nous n'avons heureusement pas attendu que la situation soit celle que nous connaissons pour travailler sur des solutions en**

matière d'économie d'énergie. Dans l'objectif de diminuer notre impact écologique, nous avons adapté nos bâtiments municipaux et nous avons rationalisé le fonctionnement de nos services.

Malgré cela, la flambée généralisée de l'inflation nous amène à faire appel au sens aigu des responsabilités qui caractérise notre fonction d'élus. C'est pourquoi, **nous travaillons actuellement avec les services de la ville à l'élaboration d'un plan de maîtrise** dont la ligne directrice est le maintien de la qualité de service public en faveur de l'accompagnement des Harfleurais ; il s'agit de concilier trois objectifs que sont **l'adaptation des réalités financières** aux contraintes, **l'opportunité environnementale** par l'accroissement des mesures qui y contribuent et **l'accompagnement des habitants et des entreprises** par le biais de politiques publiques locales efficaces et réalistes.

Vous pourrez rapidement constater les premières mesures de sobriété que nous nous apprêtons à prendre puisque dès la fin du mois, nous couperons l'éclairage d'ornementation dont bénéficient certains de nos édifices publics. Enfin, dans le même temps, consciente des difficultés auxquelles la grande majorité des familles se retrouvent confrontées, **nous avons décidé d'élargir le nombre de bénéficiaires du dispositif « cantine à un euro »**.

Comme lors de chaque soubresaut qui ébranle nos vies, nous sommes et resterons ensemble pour les surmonter.

Christine Morel
Maire d'Harfleur

APVF : les petites villes de France touchées également par la flambée des prix de l'énergie.

Madame le Maire s'est rendue aux assises de l'APVF pour cette année 2022 qui se tenaient à Dinan. Elle a vivement défendu le fait que les communes de tailles moyennes, connaissent des difficultés importantes en matière de budget et que l'année 2023 ne pourrait pas être une année comme les autres et se passer d'aides spécifiques de l'Etat. Elle est intervenue également sur la nécessité de repenser la politique de logement, notamment de logements sociaux afin de trouver des solutions alternatives adaptées à l'évolution des trajectoires de vie et des parcours résidentiels qui doivent prendre en compte la diversité des situations et notamment la question du vieillissement.



Rétrospective

Commémoration du 12 septembre 2022



Madame le Maire dans son discours durant la cérémonie commémorative pour la libération d'Harfleur a rappelé l'importance du devoir de mémoire, en ces temps difficiles et tendus politiquement sur fond de crise économique.



Le village du marché

Le 25 septembre dernier s'est tenu "Le village du marché", un rendez-vous donné par les élus et les services municipaux afin de partager et informer les Harfleuraux sur les nouveautés (culture, animations familiales, centre de loisirs, services publics...), mais aussi un moment convivial avec les présences de jeux géants pour tous les âges, d'une bourse aux livres de la bibliothèque E. Triolet et d'un stand de produits dérivés 100% harfleuraux. En bref un espace détente et découverte au cœur du marché dominical.



Rétro Travaux

De la couleur sur les bancs de l'école

Dans le cadre de l'entretien du mobilier extérieur en milieu scolaire, les bancs des écoles harfleuraises ont été mis en couleurs. Un petit banc nouveau est arrivé à l'école G. Coty, il s'agit du banc des émotions, si un enfant se sent triste, en colère... il peut s'asseoir là, et sans avoir à le demander quelqu'un peut venir, le soutenir, lui parler, le reconforter...



Journées Européennes du Patrimoine

Succès et bonne participation au rendez-vous pour les Journées Européennes du Patrimoine !

La participation de la municipalité avec le concours précieux des "Lézardeurs du temps" à cet événement national a, cette année encore, profité d'un contenu riche et varié : visites guidées et commentées du château (Hôtel de ville), des berges de la Lézarde (les quais autour du canal), du centre ancien à la découverte des maisons à "pans de bois", du clocher de l'église Saint-Martin, et cerise sur le gâteau une visite théâtralisée par la compagnie "La Belle Envolee" intitulée "Mathilde et Guillaume". Les visiteurs, venus nombreux ont pu découvrir Harfleur sous un angle différent, un angle historique et patrimonial décrit par des passionnés qui savent nous expliquer ce que l'on ne peut deviner.



Au Poker généreux !

L'édition 2022 du tournoi caritatif du "Harfleur Poker Club" a réuni près d'une centaine de joueurs à La Forge. C'est un don de 2000€ cette année qui sera fait au CCAS de la Ville. Le gagnant, M. Garcia venu de Mantes-la-Jolie est reparti avec un ticket EPT (European Poker Tour) d'une valeur de 1100€ et de nombreux lots ont

été gagnés grâce à la générosité des sponsors qui soutiennent l'association, toujours aussi dynamique et active !



M. Loïc Jamet, adjoint au Maire, est venu saluer cette belle initiative.



Rétrospective

Une journée pour la paix

À l'occasion de la Journée Internationale de la Paix, la bibliothèque municipale s'est animée, entre débat philosophique pour les enfants, ateliers des "P'tites Colombes", et concert avec le groupe "Afroculte" mêlant Kora, percussions et violon irlandais, chacun a pu s'exprimer et profiter de ces instants comme un peu suspendus hors du temps.



Un très beau moment !



La Petite Surface (maraîchage bio et vente directe à Harfleur) organisait le 03 septembre dernier la 5ème édition de l'événement « Au champ ! : une journée imaginée pour les enfants, pensée pour les parents ». Composée de visites, d'ateliers (créatifs et ludiques), de jeux, d'une conférence, d'un spectacle pour enfants... cette journée riche de partage et de bonne humeur a accueillie plus de 200 personnes dont 130 ont assisté au spectacle jeune public. L'ambiance était familiale et bon enfant, de nombreux visiteurs ont pu découvrir la ferme pour la première fois ou, pour les habitués, la voir sous un jour différent. Un franc succès !

Pour avoir tous les détails de cette belle journée et découvrir La petite Surface : www.lapetitesurface.com ou sur place lors des ventes à la ferme les mardis et jeudis de 16h30 à 19.

Formation pollinisation

La Communauté urbaine a choisi le parc de la mairie d'Harfleur pour réaliser un Diagnostic Pollinisateur, dans le cadre du projet "Sauvegarde des Pollinisateurs". Le 22 septembre dernier, cette intervention a débuté par une sensibilisation des participants au déclin des précieux alliés puis s'est poursuivie sur le site naturel, le tout encadré par Mme Maurouard, entomologiste du GRETA.



Dossier

COMMERÇANTS HARFLEURAIS : À VOTRE SERVICE

HARFLEUR



La Ville d'Harfleur est dotée depuis de nombreuses années d'un service « Développement économique » et d'un service « Tourisme » œuvrant dans leurs domaines respectifs à faire d'Harfleur une ville animée. La Municipalité a souhaité renforcer leur rôle et leurs actions en les réunissant au sein du nouveau service « Attractivité ».

Ce service composé de deux agentes municipales expérimentées placées directement sous la responsabilité du Directeur Général des Services, aura une mission plus large et plus transversale que les deux anciennes entités séparées. L'objectif est de pouvoir coordonner et accompagner tous les projets publics ou privés qui ont la capacité ou le potentiel de renforcer la qualité de vie à Harfleur et ainsi en favoriser le rayonnement de la Ville. L'attractivité d'une ville c'est d'abord de proposer des logements en nombre suffisant, adaptés à la population, et conformes aux objectifs environnementaux. C'est ensuite favoriser le réseau du commerce local (petits commerçants et marchés) en accompagnant les mutations, les reprises... c'est aussi créer les conditions à l'implantation d'entreprises, favorisant ainsi la création d'emplois. L'attractivité c'est enfin valoriser la ville et ses différents types de patrimoines : historiques, naturels, rivières mais aussi culturel (avec pour principal exemple la « Fête de la Scie »), c'est agir pour animer la cité, la mettre en valeur, la rendre accessible à tous (transports, parkings, voies douces...), bref faire qu'Harfleur, pour ses habitants et au sein de la communauté urbaine, vive et évolue tout en gardant son identité forte.



Le pôle attractivité économique touristique et patrimoine aux côtés des commerces harfleurois

La valorisation des commerces de notre territoire concourt à son attractivité, à la qualité de vie de ses habitants et à sa santé économique. Le soutien et le développement des commerces de proximité font partis des objectifs prioritaires que s'est fixée la Municipalité.

Les missions du service Développement Economique

- ✓ Accueil des nouveaux commerces de proximité ou entreprises
- ✓ Travail en lien avec les propriétaires de locaux commerciaux
- ✓ Mise en relation des commerçants en recherche de locaux avec les propriétaires ou bailleurs privés
- ✓ Relais d'informations sur les aides à l'installation des différentes instances
- ✓ Enseignes : informations sur l'« aide à l'enseigne » de la Ville, aide au montage et suivi du dossier, passage en commission
- ✓ Relais permanent entre les commerçants et la Municipalité
- ✓ Organisation et implantation du marché dominical
- ✓ Coordination de la Foire Saint-Martin
- ✓ Organisation du Marché de Noël
- ✓ Organisation du Marché médiéval (Fête de la Scie)
- ✓ Gestion des « Espaces Ville & vente de produits dérivés » lors des manifestations municipales
- ☀ Un Été au Parc (marché artisanaux, implantation, animations jeux, décorations...)
- ✓ Décorations de la ville périodes : été et Noël

Les dispositifs d'accompagnement de la CCI Seine Estuaire



Le 28 septembre dernier, la Municipalité et la Chambre de Commerce et d'Industrie, souhaitant impulser un travail en partenariat avec les commerces de proximité, ont invité les commerçants harfleurois afin de leur présenter les dispositifs d'accompagnement et les alternatives de développement. Lors de cette réunion, la CCI a présenté ses programmes d'actions de promotion de l'offre commerciale du territoire.

Les missions de la CCI Seine Estuaire :

Au service des industriels, commerçants et prestataires de service de son territoire, elle a la compétence d'agir à travers trois missions :

L'accompagnement des entreprises

- La création, reprise et transmission d'entreprises
- Le commerce : accompagner leur développement
- Le tourisme : accompagner les acteurs locaux du tourisme dans le développement de l'accueil et de la promotion du territoire

La formation et l'emploi

Assurer un dispositif de formation adapté aux besoins des entreprises et de leurs salariés. Mettre en adéquation l'offre et la demande d'emploi

Le développement économique du territoire

Mise en place d'une politique de développement des événements à caractère socio-économique (conférences, salons, forums, animation de clubs...) qu'elle organise ou accueille en partenariat.

L'Écho des commerces

Le « Primeur de la Place »

Depuis le mois dernier, les habitants de Beaulieu peuvent profiter de leur tout nouveau commerce sur la place Guy de Maupassant : Le primeur de la Place !

Mme Bah accueille avec le sourire les amateurs de fruits, de légumes mais aussi de fromages. Au milieu de rayonnages colorés vous trouverez des produits variés, en grande partie issus de productions locales (maraîchers et producteurs de beurre, crème et fromages normands), du bio, du bon, mais aussi de grands classiques (oranges, bananes, avocats...) de qualité.

Chez Fatoumata, tout le monde est le bienvenu, pour y trouver son bonheur végétal mais aussi pour partager des recettes, échanger sur les différentes variétés de saison et leurs usages, bref un commerce de proximité, sur une place qui en regorge déjà. D'ailleurs, des partages de savoir faire se croisent déjà puisque sur les compositions « maison » de fruits, légumes et fromages, vous pourrez, pour enchanter votre apéritif, trouver, entre autres, la délicieuse charcuterie de la « Boucherie Farcy », bref du bonheur sur un plateau. D'autres collaborations « made in Maupassant » sont d'ailleurs en projet, afin de vous proposer encore plus de dégustations et de convivialité. Bienvenue au « Primeur de la Place » !



Les services de votre primeur :

- Plateaux apéritifs (selon vos envies)
- Plateaux de fromages (selon vos préférences)
- Composition de fruits et légumes (au gré des saisons, une bonne idée de cadeaux)

Site internet pour composer votre panier :

- le-primeur-de-la-place.sumupstore.com
- > Livraison gratuite sur le temps de midi ou le soir (Harfleur)
- > Clic and collect

Adhérent à « TooGoodToGo » (application anti-gaspi qui vous permet de récupérer de la nourriture à petit prix pour éviter qu'elle ne soit jetée)

Page Facebook : Le primeur de la place

Tél : 06 24 60 11 79

La « Boucherie Gervais »

C'est dans la rue Gambetta, non loin de la place Victor Hugo au cœur du centre ancien, que M. Gervais et Mme Fécamp auront le plaisir de vous accueillir, dès le 13 octobre, dans leur toute nouvelle boucherie charcuterie.

Fervents défenseurs de l'artisanat et du « fait maison » ils ont à cœur de proposer un maximum de produits transformés par leurs soins en boucherie, charcuterie et service traiteur.

Vous y trouverez des grands classiques, différents types de rôtis, des parisiennes, des milanaises, mais aussi du haché mexicain, des hachis, de la moussaka, de la langue de bœuf... et le week-end des plats familiaux comme le couscous, le cassoulet, la paëlla... Le tout à partir de viande de provenance locale.

Même si Mme Fécamp se lance dans une nouvelle aventure quittant son travail d'aide-soignante pour suivre son conjoint dans cette belle aventure, ce dernier est loin de débiter dans le domaine, après 13 ans en boucherie à Bléville, 1 an à Octeville et plusieurs années d'expérience en tant qu'extra dans différentes maisons de renom, il a choisi de poser ses valises à Harfleur, pour le plus grand plaisir de tous leurs futurs clients cela ne fait aucun doute.

Ouverture :

Du mardi au samedi : 07h30 / 12h30 – 15h / 19h30
Le dimanche 08h30 / 13h

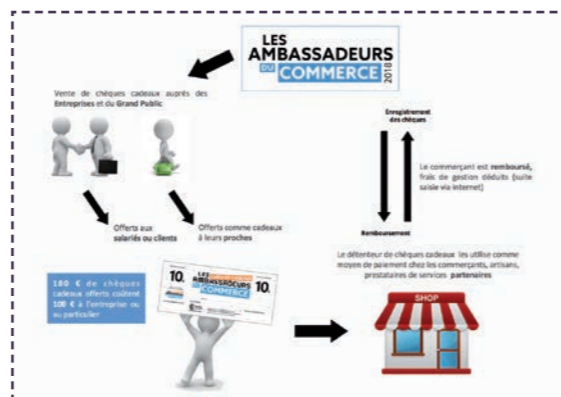


Informations

Zoom sur Les Ambassadeurs du Commerce :

Initié en 2017, le réseau des Ambassadeurs du Commerce a pour rôle de créer une dynamique collective avec les différents acteurs du commerce. Ainsi, il propose un programme d'actions permettant de promouvoir l'offre commerciale du territoire. En 2021, ce sont près de 800 commerçants, artisans et prestataires de service qui adhèrent au réseau et 22 Unions Commerciales qui sont partenaires du réseau.

1. Le réseau des Ambassadeurs du Commerce procède à la vente de ces chèques auprès des entreprises et du grand public.
2. Ils sont ensuite offerts aux salariés, clients et particuliers. (Aucun frais de commission n'est appliqué. 1€ acheté = 1€ dépensé localement)
3. Les bénéficiaires les utilisent en tant que moyen de paiement dans + de 350 enseignes partenaires.
4. Le commerçant procède à l'enregistrement de ces chèques via une plateforme numérique pour bénéficier d'un remboursement facilement et rapidement.



Ouverture le dimanche : comment ça marche ?

Chaque année, la Ville accorde des dimanches de dérogations permettant aux commerces de détails implantés sur la commune d'ouvrir. Sur les 12 que la loi permet d'octroyer, la Municipalité a choisi d'en accorder à nouveau 6 en 2023 (les dimanches 15 janvier, 2 juillet, 26 novembre, 3, 10 et 17 décembre), la volonté étant de soutenir le développement économique des entreprises tout en respectant le repos dominical des salariés.

Pour ce faire :

- La CCI Seine Estuaire réalise un sondage auprès d'un panel (associations de commerçants, centres commerciaux, commerces...) afin de recueillir leurs suggestions.
- Le Havre Seine Métropole met en place une réunion avec les maires des communes de la Communauté urbaine en vue d'harmoniser les ouvertures.
- Suite à cette réunion, les communes souhaitant plus de 5 dérogations par an en font part à la CU afin qu'elle puisse délibérer sur le sujet.
- Passage des demandes en Bureau Communautaire
- Délibération en Conseil Municipal.



NB :

- les commerces n'employant pas de salariés peuvent ouvrir librement les dimanches (sous réserve d'autres textes)
- l'article L. 3132-13 du code du travail prévoit que « les commerces de détail à prédominance alimentaire employant des salariés peuvent ouvrir jusqu'à treize heures le dimanche. » Aucune autorisation n'est donc nécessaire.

Diversité

Le tissu commercial harfleurais : riche et diversifié !

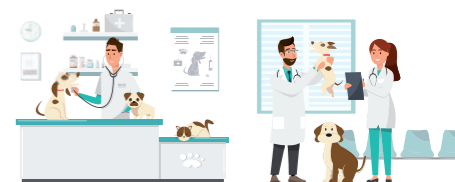
À Harfleur, ce sont 91 commerces de proximité présents dans le centre et la place Guy de Maupassant, offrant au public un grand choix de services et de produits comme en témoigne la liste suivante :

- > Restauration sur place et à emporter
- > Bars
- > Boulangeries
- > Boucheries
- > Charcuteries - traiteurs
- > Poissonnerie
- > Primeurs
- > Supermarchés de quartier
- > Epiceries
- > Produits exotiques
- > Thés/tisanes/cbd
- > Coiffeurs
- > Barbers
- > Instituts de Beauté
- > Ongleries
- > Tatoueuse
- > Prêt à porter
- > Styliste (robes /costumes)
- > Couture/retouches
- > Pharmacies
- > Tabac/PMU
- > Presse
- > Fleuriste
- > Produits issus du commerce équitable
- > Toilettier pour chiens
- > Auto-école
- > Banques
- > Antiquité/brocante
- > Bazar
- > Informatique/hifi/tv/électroménager
- > Sonorisation/lumière/scène réparation d'instrument de musique
- > Cours de dessin
- > Opticiens
- > Appareils et prothèses auditives
- > Agences d'intérim
- > Assurances
- > Centres de formation
- > Pompes funèbres
- > Station service



Au delà des commerces proprement dit : des professions médicales et paramédicales

- 3 cabinets infirmiers
- 2 cabinets de médecins
- 1 ophtalmologue
- 2 podologues
- 2 psychologues
- 1 neuropsychologue
- 2 chirurgiens dentistes
- 1 ostéopathe
- 3 cabinets de kinésithérapeutes
- 1 cabinet vétérinaire



Le commerce à Harfleur, en quelques chiffres au 2^{ème} semestre 2022 :

- 91% d'occupation des locaux commerciaux
- 2 fermetures sans reprise annoncée
- 5 ouvertures (détails dans les numéros « Zoom » d'été, de septembre et octobre)
- 2 reprises d'offices de pharmacies
- 2 projets de rénovation de locaux en cours





13 octobre : une journée nationale de la résilience face aux risques

Une « journée nationale de la résilience » face aux risques naturels et technologiques se déroulera désormais tous les ans, le 13 octobre. Même si cette journée n'est pas encore inscrite dans la loi, le ministère de la transition écologique a exprimé la volonté de sensibiliser la population face aux risques de catastrophes naturelles et d'accidents industriels.

En effet, le dérèglement climatique, parce qu'il induit une augmentation de la fréquence et de la gravité des aléas climatiques, induit une implication plus grande de la population.

La communauté urbaine LHSM et les risques majeurs

Un risque majeur existe quand un aléa climatique, un événement dangereux, imprévu et brutal peut se produire. Le risque, qu'il soit naturel ou lié aux activités humaines, est désormais un sujet central de l'action publique. Le Havre Seine Métropole conduit avec détermination une politique en lien avec toutes les parties prenantes, pour garantir à ses habitants la mobilisation de moyens en matière de prévention, de gestion de crise et de résilience. Quels gestes adopter, quelles consignes suivre ? Bien informé, le citoyen devient le principal acteur de sa sécurité.

Le Havre Seine Métropole est un territoire riche de ses diversités. Le littoral, la Manche, les falaises, La Seine, le pays de Caux, les zones urbaines ou rurales, lui confèrent une identité propre. L'activité économique, et la zone industrialo-portuaire, complète cette identité. Ces caractéristiques permettent d'évaluer l'exposition du territoire aux risques naturels (mouvements de terrains, inondation, submersions, vents...) ou technologiques (matières dangereuses, sites SEVESO...).

Pour fédérer les initiatives et coordonner les actions, Le Havre Seine Métropole est à l'origine de la création de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine (ORMES) qui mobilise autour d'elle toutes les parties prenantes à la gestion des risques : Etat, Collectivités, Chambre de Commerce et d'Industrie, Université, Industriels et experts.

Harfleur est concernée par quels risques :

Naturels :

- Inondations (beaucoup de travaux de protection réalisés depuis 15 ans : bassins de rétentions, plantation de haies, renaturation des rivières, reconstruction du Pont Picasso...)
- Submersion marine (nouveau risque déterminé dans le cadre d'un plan de risque submersion sur l'agglomération – Essentiellement centre-ville ancien et Mayville serait touché)
- Cavités souterraines (risque faible, plutôt sur le Cantipou)

Industriels :

- Zone SEVESO : site présentant des risques d'accident majeur. Il s'agit d'entreprises ayant des activités liées à la manipulation, la fabrication et le stockage de substances considérées comme dangereuses.
- Transport de marchandises dangereuses (train ou camion)

Se préparer à un accident majeur

Afin de vous préparer au cas où surviendrait un accident majeur autour de chez vous, l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine (ORMES) et le Gouvernement mettent des documents à votre disposition que vous trouverez en téléchargement sur le site de la ville www.harfleur.fr à la rubrique « documents téléchargeables » :

Une brochure « Risques Majeurs » pour en apprendre plus sur les types de risques auxquels est exposé notre territoire.

Une brochure « Je me protège en Famille » ou Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS). Avec elle préparez-vous en famille, créez-le avec vos proches, mettez-le en pratique pour ne jamais être pris au dépourvu ! Profitez de l'occasion pour apprendre ou réapprendre les consignes de sauvegarde et les comportements à adopter au cas où un accident majeur viendrait à se produire.

Le Saint-Laurent



Nuit du tourisme au Musée du Prieuré

A la lueur d'une lanterne et en musique, les témoins du passé vous accueilleront au Musée du Prieuré pour une découverte intimiste et déroutante de l'ancien Hôtel des Portugais. Un voyage dans le temps de la Préhistoire au début du XXème siècle riche en anecdotes de l'histoire locale. Laissez-vous tenter par cette expérience insolite et conviviale !

Nuit du tourisme au Musée du Prieuré
Samedi 29 octobre 2022 de 19h30 à 22h en continu
Accès libre - Tout public



[Exposition] Les merveilles du ciel nocturne

par la Société Astronomique du Havre

Exposition de différents instruments d'observation (lunette, télescope... et comment les utiliser), de photos, de maquettes de fusées (réalisées à l'échelle)... La Société Astronomique du Havre, dont l'observatoire est situé à Saint-Martin-du-Bec, est une association loi 1901 créée en 1971 par des passionnés d'astronomie.

[Exposition] "Les merveilles du ciel nocturne"
Du 1er au 23 octobre - Musée du Prieuré
Entrée libre

Réervations au 02 35 13 30 09 [La Forge]



[Exposition] À la conquête de la lune

Œuvres originales (19ème et 20ème siècle), affiches, descriptifs.

Interactivité : quiz, jeux, activités de création

Dans la nuit du 20 au 21 juillet 1969, Neil Armstrong pose le pied sur la lune en déclarant : « C'est un petit pas pour l'homme, un grand pas pour l'humanité. ». À travers des documents originaux, découvrez les représentations, fantaisistes, humoristiques mais aussi réalistes de cette aventure qu'est le voyage dans l'espace et la marche de l'homme sur la lune. Exposition étonnante qui témoigne de l'imagination foisonnante des artistes jusqu'aux journaux d'époque qui ont relaté l'évènement.

[Exposition] "À la conquête de la lune"
Du 30 septembre au 21 octobre - La Forge
Entrée libre

Informations : au 02 35 13 30 09 [La Forge]



[Ciné-goûter]

Coco de Lee Unkrich et Adrian Molina

Depuis longtemps, la musique est bannie dans la famille de Miguel. Un déchirement pour le jeune garçon dont le rêve ultime est de devenir un musicien. Miguel, par un concours de circonstances, se retrouve dans un endroit aussi étonnant que coloré : le Pays des Morts. Là, il se lie d'amitié avec Hector, un garçon un peu filou. Ensemble, ils vont accomplir un voyage extraordinaire qui leur révélera la véritable histoire de la famille de Miguel...

La séance sera suivie d'un goûter, offert à tous.

[Ciné-goûter] « Coco »

Mercredi 2 novembre 2022 - 14h30 - La Forge
Tarifs : de 2,00 € à 4,50 €

Informations : 02 35 13 30 09 [La Forge]



Carnet

Naissances :

07/08/22 LE GALL Adrien
16/08/22 LANGE Kendall
29/08/22 CHAPPELLE Flora

Mariages :

20/08/22 LEROUX Nicolas & LECARPENTIER Cyriel
27/08/22 BAUER Sébastien & RAISENNE Elisandre
10/09/22 GONZALEZ Teddy & WERLÉ Prescilla
10/09/22 GRAVÉ Emmanuel & LEGRAND Mélanie

Décès :

16/09/22 POUCHET Roland

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le
3237

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU
17 : Police nationale
18 : Pompiers
114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)
112 : Urgence depuis un portable

Sinon, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Un lieu « ressources autisme » place d'Armes

Depuis 2016, le SAMSAH « Les Caraques » est un lieu ressource sur l'autisme au sein du territoire de parcours du Havre (allant jusqu'à Fécamp et Notre-Dame-de-Gravenchon). Dans ce cadre, nous proposons :



1) Un temps de permanence

Au travers de nos permanences, nous pouvons accueillir des personnes adultes avec autisme (diagnostiqués ou non) avec ou sans notification d'orientation de la MDPH, leurs proches (famille, amis, professionnel ...) ainsi que les personnes inscrites sur la liste d'attente du SAMSAH et les personnes ayant bénéficié d'un accompagnement pour obtenir :

- Une aide ponctuelle dans une démarche (démarche administrative, renseignement pour une orientation, ...),
- Une aide ponctuelle pour préparer sa vie d'adulte (passerelle entre l'adolescence et la vie d'adulte).
- Une information ou orientation concernant la pose d'un diagnostic,
- Un temps d'écoute pour les aidants / les familles.

2) Une sensibilisation au Handicap et aux Troubles du Spectre Autistique (TSA)

Les professionnels du Lieu Ressource peuvent également sensibiliser à l'autisme des personnes qui ne connaissent pas ce trouble (structures non spécialisées à l'autisme, entreprises, lycées, facultés...), ainsi qu'au handicap. Les personnes peuvent venir durant nos permanences. Nous pouvons également nous déplacer au sein de la structure concernée. Nous procéderons, dans un premier temps, à l'observation de la personne avec TSA dans le contexte visé. Puis, un temps d'échange avec les professionnels encadrants sera prévu. Enfin, des conseils et préconisations seront apportés par écrit. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone

Pour toute information

Accueil au secrétariat du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
Le vendredi de 8h30 à 12h30
Accueil et entretien sur rendez-vous au 02.35.51.78.99
ou par mail : secretariat.savssamsah.harfleur@apajh.asso.fr

Prochain Conseil Municipal :

Samedi 5 novembre 2022
9h30 - Salle du parc

Les synthèses et PV des conseils sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire

Jeudi 10 novembre - 17h
Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :
<http://www.transports-lia.fr>
ou sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglo »

Stand LiAvélos sur le marché d'Harfleur :
Dimanche

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, collecte des encombrants réutilisables, transports scolaires, risques majeurs ?
pour toutes questions sur la Communauté urbaine,
Tél : 02 35 22 25 25
Site web :
www.lehavreseinemetropole.fr

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

Refusons d'être des victimes énergétiques !

C'est la fin de l'abondance ? Mais l'abondance pour qui ? Le gouvernement nous demande d'être sobre énergétiquement. Mais comment être encore plus sobre quand nous devons choisir entre chauffage et nourriture ? Quand fin et début de mois se rapprochent au point de se confondre ! Quelle recette conseiller pour être sobre dans une passoire thermique ?

On nous propose sobriété pour tous alors que nous aurions besoin d'une satiété énergétique pour tous. La satiété énergétique doit permettre à chacun de bénéficier de l'énergie nécessaire à son quotidien sans gaspillage, ni gabegie.

Les municipalités harfleuraises ont toujours milité contre les logements indignes sanitaires et thermiquement. Et nous militons toujours à la Communauté Urbaine pour instaurer un permis de louer.

Pour cela, nous venons de contractualiser avec le nouveau master « Habitat Accès au Logement et Ingénierie Sociale » de l'université du Havre. Nous sommes les premiers à le faire sur l'agglomération.

Également, nous continuons notre travail avec les bailleurs pour accélérer la rénovation thermique et pour

limiter les répercussions des hausses de l'énergie dans les charges locatives.

Vous le savez, nous avons toujours été honnêtes, sans jamais cacher la réalité. Notre vision de la gestion municipale est toujours la même. Tout faire pour que chaque harfleurais puisse vivre dignement dans sa ville comme dans son logement. Nous savons que les problèmes ne se résolvent jamais par des « Yaka Fokon » ou en colportant de fausses rumeurs, mais grâce à une action à long terme et réfléchie. C'est pour cela que depuis des années, nous travaillons avec les locataires, les bailleurs et les propriétaires pour améliorer l'habitat harfleurais.

Quand l'énergie devient la part la plus importante du budget et qu'elle augmente encore et encore. La ville doit être là pour soutenir les plus en difficultés et relayer au niveau supérieur les problèmes de tous.

Loïc Jamet
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

A Harfleur, "on ne soigne pas le vieux"

Dans notre bourg nous avons la chance de pouvoir encore admirer quelques constructions qui ont traversé les siècles. Mais par faute de respect historique, nos élus ne consacrent pas les moyens nécessaires pour entretenir décentement et à minima les joyaux du patrimoine d'Harfleur.

Pour preuve l'état de délabrement et de longue agonie de l'Hôtel de la Rose blanche, qui témoigne de 6 siècles d'histoire de la commune (En août 1520, en visite au Havre de grâce, François 1er y aurait dormi une nuit). Et même les biens plus récents acquis au prix fort par la commune pour servir on ne sait quels projets clairs qu'on laisse squatter et se déprécier au point de devenir de véritables taudis.

En témoigne la vente récente d'un immeuble de 130m2 (sur un terrain de 283m2) situé au 42 rue de la République bradé à 70.000€. Madame Morel n'a même pas su dire à combien ce bien avait été acquis par la commune il y a de ça quelques années. En matière d'immobilier c'est une fâcheuse tradition : on achète cher pour brader quelques années plus tard.

Le plus scandaleux exemple reste la vente de l'hostellerie du prieuré. Si on avait l'esprit mal tourné on pourrait se

poser bien des questions. Alors si tout cet argent n'était pas dilapidé de la sorte nous pourrions le consacrer à soigner nos vieilles bâtisses chargées d'histoire. D'une façon globale, on constate que la commune est gérée à la petite semaine, sans objectifs à moyen et long terme. Heureusement que l'agglomération du Havre vient à notre secours pour doter notre vieille ville d'équipements structurants et durables tel le tramway ou les pistes cyclables.

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe

A vos Agendas !

Associations

Après-midi Zumba avec l'ASHB

Dimanche 09 octobre - 14h

La Forge

Loto par le Club Athlétique Harfleur
Beaulieu (CAHB)

Samedi 15 octobre - 19h

La Forge - La Taillanderie

Loto par l'association Femmes
Solidaire

Mardi 25 octobre - 13h30

La Forge

« Halloween motards #6 »

Asso « Crazy Team of Bikers »



En partenariat avec la Banque Alimentaire. Entre 30 et 40 « bikers » déguisés sont attendus samedi 29 octobre à partir de 15h sur la place d'Armes pour une distribution de bonbons.

L'agenda des rendez-vous du Secours Populaire

Les "Ventes sous le Barnum"

La Solidair'Boutique de la rue Lecarnier à Harfleur organise jusqu'au 28 octobre 2022 une vente de BD et romans sous le barnum dans la cours intérieure.

La « Braderie de vêtements et de linge de maison »

Mardi 11 octobre de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et mercredi 12 octobre de 9h à 12h30

Salle de la Taillanderie - La Forge

« Super week-end solidaire »

Samedi 22 octobre à 20h :

Neuf compagnies de danse se mobilisent pour refuser la misère et préparent un spectacle éblouissant.

Dimanche 23 octobre à 16h :

La "Chorale Bienvenue" revient chanter et nous enchanter, afin que vive la solidarité.

Salle Le Creuset - La Forge

« La journée internationale du refus de la misère »

Collecte dans le magasin LIDL de Harfleur.

Vendredi 14 et samedi 15 octobre 2022

Renseignements au « Comité d'Harfleur » : 02 35 47 78 75



HALLOWEEN en fête à Harfleur



Bal de l'horreur 2^{ème} édition

Dimanche 30 octobre

2 séances : de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30

[inscription obligatoire au 02 35 45 42 27 - jusqu'au 29/10]

Danses imaginées

par les animateurs de la ville

Le Secours Populaire proposera

une buvette et

une petite restauration

La Forge



Heure du conte - 3/7 ans
Spécial Halloween

Lundi 31 octobre - de 18h15

[sur inscription obligatoire au 02 35 45 42 27]

Centre de loisirs Les 2 Rives



Cinéma

Film d'animation "COCO"

Mercredi 2 novembre - 14h30

La Forge

Tarifs : de 2€ à 4,50€



Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel
Rédaction :
Services de Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi

Impression :
Imprimerie La Petite Presse
7 av. du Cantipou
76700 Harfleur

Diffusion :
ESAT de l'Estuaire
33 ter rue Maurice Thorez
76700 Gonfreville l'Orcher

Retrouvez tous les détails et les compléments d'informations sur : www.harfleur.fr